

Devis 2025 / 43

OBJET : Etude de faisabilité géothermique bâtiments communaux de la ville de Chevilly

ETENDUE :

- Gymnase 4790m²
 - Salle des fêtes 2192m²
- 360 MWh/an, 300kW, doublet 45m3/h, réseau 100m – 917k€HT

Remarque : en dehors de périmètre de captage d'eau potable



DETAIL DES PRESTATIONS :

Volet 1 : Etude thermique et actions sur le bâti

Conforme cahier des charges ECB, objectif économie 40% (fond vert), scénarios pour respecter le décret tertiaire

- Relevé sur site des bâtiments et parois
 - Calcul des déperditions (Climawin)
 - Calcul des consommations
 - Préconisations pour la réduction des besoins énergétiques
 - Vérification du respect des éco-conditions ADEME (inclus scénario classe C)
 - Etude des coûts d'investissement et financement
 - Etude des subventions
 - Comparatif multicritère des solutions (investissement, fonctionnement, amortissement, écologique, étiquette énergie)
 - Information sur le prix des énergies (histoire, taxe carbone et tendances)
 - Définition de la solution de référence
- Un rapport par bâtiment 6 800 €HT

Volet 2 : Etude de faisabilité de chauffage en géothermie assistée par pompe à chaleur

- Etude de la solution géothermique par **doublet (nappe)**
- Etude de faisabilité hydrogéologique (**hydrogéologue qualifié RGE en sous-traitance : ANTEA 4 500€ : doublet + sondes**)
- Etude des contraintes d'implantation des ouvrages de géothermie
- Prédimensionnement des équipements (PAC, échangeur)
- Etude la pertinence d'une énergie d'appoint/secours
- Etude du réseau de chaleur
- Etude de la solution géocooling
- Etude de l'asservissement des ventilations existantes
- Proposition de fonctionnement (gestion des réduits adapté au projet = relances limitées)
- Etude économique : investissements, aides à l'investissement, coûts de fonctionnement, étude en coût global 8 400 €HT

Volet 3 : Synthèse et conclusion

- Tableau de synthèse
- Présentation, réunions
- Mise à jour de l'étude après présentation 1 250 €HT

L'ensemble des prestations serait réalisé pour un montant de :16 450 €HT

3 290 €

Total : 19 740 €TTC

PLANNIFICATION PREVISIONNELLE :

Septembre : Lancement
 Octobre : Relevés
 Novembre : audits énergétiques
 Décembre : faisabilité technique et restitution
 Planning à affiner avec le maitre d'ouvrage

HORS PRESTATION :

Test de réponse thermique

Aide aux dossiers de subventions (pourra être proposé plus tard)

Maitrise d'œuvre (pourra être proposé plus tard)

Analyse des factures 10 ans et déclaration OPERAT du décret tertiaire

Annexe : CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE CEBI45

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de régir les relations contractuelles entre la société SAS CEBI45 et le client.

Article 1 – ENGAGEMENT CONTRACTUEL

CEBI45 sera engagé à réaliser l'ensemble des prestations indiquées sur le devis moyennant rémunération par le client des honoraires indiqués sur ce même devis.

Article 2 – DURÉE DE L'OFFRE ET PRIX

Les offres de services proposées sont valables pendant 3 mois après la date de réalisation du devis.

Article 3 – FACTURATION - REGLEMENTS

Les factures seront transmises suivant l'avancement des prestations.

Les règlements s'effectuent par virement bancaire (CIC - Banque 30047 - Guichet 14670 - IBAN : FR76 3004 7146 7000 0204 4940 182, BIC : CMCIFRPP).

Les règlements sont à effectuer au maximum à 30 jours fin de mois.

Un acompte de 20% est à payer à la commande (avec le taux de TVA applicable).

Article 4 – MODIFICATIONS DU CONTRAT

Selon les besoins du client, CEBI45 pourra être mandaté pour des missions complémentaires qui feront l'objet d'avenants au contrat, signés par les parties.

MENTIONS LÉGALES :

Siège social : 10, rue des Maltôtiers
45 000 ORLEANS
Tél : 02.38.43.83.75
cebi45@cebi45.fr

Site web: www.cebi45.fr
SAS au capital de 100 000 €
RCS ORLEANS 2008 B00087
Code APE 7112B
N° TVA : FR 21 501 801 179